# PROJET CALLISTA

Émission obligataire du 30/03/2022

## Mise à jour Trimestrielle au 31/03/2024

Présentée par : LEUDELANGE 1 SARL

## **Disclaimer**

- La présente mise à jour annuelle a été rédigée par LEUDELANGE 1 SARL (l' « Émetteur ») aux conditions ci-dessous et à l'usage exclusif des investisseurs ayant souscrit à l'émission obligataire du 30/03/2022 dans le cadre du projet CALLISTA (le « Projet »).
- La présente mise à jour est publiée sous la responsabilité exclusive de l'Émetteur qui est l'unique responsable des informations qui y sont reprises.
- Elle ne comporte aucune évaluation ou analyse ni recommandation de la part de BeeBonds SRL quant à l'évolution du Projet et l'opportunité d'acheter, vendre ou conserver les obligations émises dans le cadre du Projet.
- BeeBonds n'assume aucune responsabilité ni obligation de diligence pour la perte, le préjudice, les coûts ou quelque dépense que ce soit à la suite de l'utilisation qui sera faite de ce rapport

### **PROJET CALLISTA**

## Table des matières

Note: l'Émetteur est libre de modifier le canevas du présent document mais les points repris à droite doivent tous être couverts. La présente note doit être mise à disposition de BeeBonds dans les 20 jours de la fin du trimestre concerné.

## Mise à jour Trimestrielle au : 31/03/24

- 1. Rappel du Projet
- 2. Événements majeurs ayant affecté le Projet depuis son démarrage
- 3. Déroulement des travaux
- 4. Calendrier mis à jour
- 5. Prévisions de trésorerie mises à jour
- 6. Conclusions

## 1. Rappel du Projet

Date d'émission : 30/03/2022

Date d'échéance : 29/03/2025

Total de l'émission obligataire : EUR 1.200.000

## Une émission obligataire dans le cadre du refinancement d'un nouveau projet immobilier au Grand-Duché du Luxembourg

#### Le projet

- Le projet consiste en la construction d'un immeuble résidentiel situé à Leudelange (sud du Grand-Duché du Luxembourg). Le projet totalise 537m² de surface habitable et comprendra 7 appartements, à 10 minutes du centre de Luxembourg Ville.
- Le projet sera développé par « The Agency », une entreprise luxembourgeoise reconnue dont Steve Simonetti, entrepreneur à succès, est associé. Le bâtiment sera construit par la société MaconLux.
- The Agency a récemment créé la société dédiée (« SPV » « Special Purpose Vehicle ») « Leudelange 1 SaRL ». Cette dernière souhaite lever €1.2m via Beebonds, sous forme d'un emprunt obligataire remboursable en 3 ans. L'émission obligataire permettra à l'entreprise de (1) rembourser partiellement les avances des actionnaires qui ont permis l'achat du terrain, (2) payer les charges d'intérêt des financements obtenus durant la période de commercialisation et (3) couvrir les frais de fonctionnement durant cette période. Le taux d'intérêt annuel sera de 9% brut.
- La marge brute estimée du projet est de €952k (19.6%) pour un CA estimé à €4.9M.





#### Dépenses estimées

# conte Montant Charge foncière 1,836 Coûts de la construction 1,343 Frais divers 244 Frais financièrs 489 Coûts 3,911

#### Revenus estimés

en K€	Montant
Logements	4,614
Annexes	350
TVA non récuperable	-100
Chiffre d'affaire	4,864

#### Chiffres clés



**PROJET CALLISTA** 

Mise à jour trimestrielle au 31/03/2024

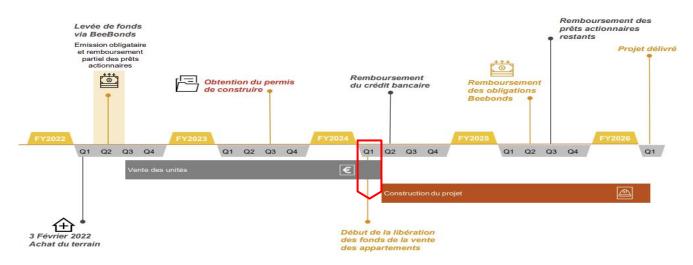
## 2. Événements majeurs ayant affecté le projet depuis la dernière mise à jour

- Le permis a été déposé et nous avons répondu aux demandes communales qui découlent de leur analyse.
- Le temps d'instruction du dossier par la commune est long. Nous relançons la commune afin d'obtenir des retours au plus vite et avancer dans le projet.

## 3. Déroulement des travaux

• Le projet est en phase de permis.

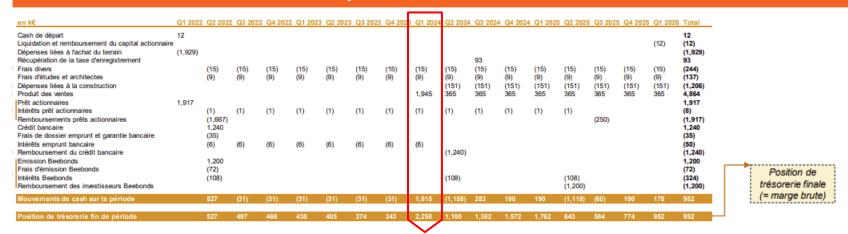
## 4. Calendrier mis à jour



### **Commentaires:**

- Nous sommes dans l'attente de la validation de la demande d'autorisation de bâtir de la part du conseil échevinal de la ville de Leudelange.
- L'instruction du permis de bâtir est plus longue que prévu.
- Le décalage de la commercialisation et de la construction de 1 semestre est à prévoir pour l'obtention du permis de bâtir

## 5. Prévisions de trésorerie mises à jour



## Commentaires:

 Décalage dans le temps de la commercialisation et de la construction de 1 semestre à prévoir pour l'obtention du permis de bâtir. Trésorerie au 31/03 310 000 €

## 5. Prévisions de trésorerie mises à jour - suite

- Commentez les variations principales entre les prévisions initiales et la mise à jour, en ayant une attention particulière aux points suivants :
  - O Les financements prévus (hors BeeBonds) ont-ils été obtenus (banques, equity, ...)? → Oui
  - O Les coûts de construction prévus ont-ils / seront-ils tenus? → Oui
  - O Les prix de vente prévus ont-ils /seront-ils obtenus? 🗲 Oui
  - O L'émetteur prévoit-il des difficultés de trésorerie qui pourraient impacter sa capacité à rembourser les obligataires? → Non

### 6. Conclusions

- Indiquez si, à la date de la mise à jour et sur base de vos connaissances de l'état du projet à cette date, vous prévoyez / ne prévoyez pas de difficultés pour :
  - O Payer les intérêts annuels dûs aux obligataires BeeBonds aux dates prévues. -> Non
  - O Rembourser les obligataires BeeBonds du capital prêté à la date d'échéance prévue. 🗲 Non